



Bruxelles, le 4 février 2022
(OR. fr)

5843/22
COR 1

COH 5
FIN 89
SOC 52
CADREFIN 8

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2 ^e partie)/Conseil
N° doc. préc.:	14325/21
Objet:	Projet de conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 26/2021 de la Cour des Comptes européennes: "Régularité des dépenses de la politique de cohésion de l'UE: la Commission publie chaque année un niveau d'erreur estimatif minimal qui n'est pas définitif" - Approbation

Page 1, le paragraphe 2 est à remplacer par:

2. En application des règles énoncées dans les conclusions du Conseil visant l'amélioration de l'examen de rapports spéciaux établis par la Cour des comptes¹, le Comité des représentants permanents, lors de sa réunion du 1er décembre 2021, a chargé le groupe "Actions structurelles et régions ultrapériphériques" d'examiner ce rapport conformément aux règles figurant dans les conclusions susmentionnées.

¹ Doc. 7515/00 FIN 127 + COR 1.